



Le risque **barrage**

Barrage de Monceaux-la-Virole

Barrage de la Couze

La commune de Brive est concernée par deux ouvrages :

Le barrage de Monceaux-la-Virole et le barrage de la Couze à Venarsal.

Le barrage de Monceaux-la-Virole est implanté dans le département de la Corrèze, sur les communes de Saint-Hilaire les courbes (rive droite) et Viam (rive gauche). Il constitue l'aménagement de tête de la vallée de la Vézère, où cinq autres ouvrages hydro-électriques sont implantés à l'aval : Treignac (9 kms), Peyrissac (24 kms), Biard (66 kms), Pouch (67 kms), le Saillant (68 kms).

Seul, celui de Monceaux-la-Virole fait l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention, le barrage de la Couze à Venarsal (800 000 m³) fait toutefois l'objet d'une mesure particulière de surveillance en période de crue.

Un barrage n'est pas inerte. Il vit, travaille et se fatigue, en fonction des efforts auxquels il est soumis. De son état va dépendre la sécurité des populations.

La probabilité de rupture d'un barrage est extrêmement faible. Toutefois, ces ouvrages font l'objet de nombreux contrôles réguliers selon des cycles et des procédures définis.

→ les consignes générales en cas de rupture de barrage sont :

- En cas de danger imminent, gagnez immédiatement les hauteurs
- Écoutez les radios pour vous tenir informés des consignes et de l'évolution de la situation
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Les enseignants les mettront en sécurité, ils connaissent les consignes.
- Ne téléphonez qu'en cas d'absolue nécessité pour ne pas encombrer les lignes téléphoniques nécessaires aux services de secours.
- Si une route est inondée suite à la rupture d'un barrage, ne jamais s'y engager.

L'impact sur notre commune de la rupture du barrage de Monceaux-la-Virole :

L'inondation provoquée par l'onde de submersion concerne uniquement l'ouest de la Commune. Toutefois, l'impact affecterait vraisemblablement la ligne ferroviaire, des axes routiers, des installations électriques ainsi que la station d'épuration. La production d'eau potable serait affectée.



Projection de l'onde de submersion suite à la rupture du barrage de Monceaux-la-Virole (sur la base du PPI en vigueur en 2011)

Ayez les bons réflexes



Fermez le gaz et l'électricité



Montez dans les étages



Ecoutez la radio



Evitez de téléphoner sauf en cas de danger



N'allez pas cherchez vos enfants